



Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n°416/2022

**OBJET : Budget
supplémentaire 2022 -
Affectation du résultat**

Membres : 18

Présents votant : 8

Pouvoirs : 7

L'an deux mille vingt-deux, et le 24 mai

Le Comité Syndical Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 18 mai 2022 s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat dans la commune de Liausson

PRESENTS votants :

- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Madame Gaëlle LEVEQUE, conseillère départementale du canton de LODEVE,
- Monsieur Michel VELLAS, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.
- Monsieur Alain BOZON, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.
- Monsieur Bernard CARAYON, délégué suppléant de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Sébastien VAISSADE, déléguée suppléant de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Bernard GOUJON, délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,
- Madame Danièle JOSEPH, déléguée suppléante de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC

POUVOIRS :

- Madame Nicole MORERE, conseillère départementale du canton de GIGNAC,
- Madame Véronique CALUEBA, conseillère départementale du canton de SETE,
- Monsieur Jacques RIGAUD, conseiller départementale du canton de LODEVE,
- Monsieur Jean-Luc FALIP, conseiller départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Monsieur Jacques ARRIBAT, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Bernard COSTE, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Sophie COSTEAU, déléguée de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,

La Présidente ayant constaté le quorum, le comité peut valablement délibérer.

Madame la Présidente propose pour l'affectation du résultat :

- 001 Excédent d'investissement reporté : **42 876,30 €**
- 002 Excédent de fonctionnement reporté : **239 420,30 €**

Le budget supplémentaire proposé est le suivant :

Reçue en Préfecture et
rendue exécutoire le :

Affichée le :

ARTICLE	DESIGNATION	F/I	PROPOSE	
			DEPENSES	RECETTES
002	Report du résultat de fonctionnement	F		239 420,30
60622	Carburants	F	1 000,00	
60623	Alimentation	F	2 000,00	
60632	Fournitures de petits équipement	F	1 000,00	
6064	Fournitures administratives	F	1 000,00	
611	Contrats de prestations de service	F	30 000,00	
6132	Location bien mobilier : ex photocopieuse	F	1 500,00	
61551	Entretien des voitures	F	1 250,00	
6156	Maintenance	F	1 500,00	
6232	Fêtes et Cérémonies	F	1 000,00	
6236	Catalogue et imprimé	F	1 600,00	
6251	Déplacements	F	1 489,85	
6256	Missions	F	1 000,00	
64111	Rémunération personnel titulaire	F	6 000,00	
64131	Rémunération personnel non titulaire	F	40 000,00	
6451	URSSAFF	F	9 000,00	
6453	Caisse de retraite	F	5 200,00	
6454	ASSEDIC	F	5 200,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	F	6 000,00	
6456	FNCSFT	F	1 000,00	
6474	Versement œuvres sociales dont le COS	F	800,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	F	1 000,00	
6478	Autres charges sociales diverses	F	400,00	
6488	Autres charges : Tickets restaurant, ...	F	900,00	
673	Titre annulé sur exercice antérieur	F	119 580,45	
	TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT		239 420,30	239 420,30
001	Report du résultat d'investissement	I		42 876,30
2051	Concessions et droits similaires	I	0	
2182	Matériel de transport	I	25 876,30	
2183	Matériel de bureau et informatique	I	11 000,00	
2184	Mobilier	I	6 000,00	
	TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	I	42 876,30	42 876,30
	TOTAL GENERAL		282 296,60	282 296,60

Envoyé en préfecture le 12/08/2022

Reçu en préfecture le 12/08/2022

Affiché le

ID : 034-253403604-20220524-416BSB-DE

Berger
Levrault

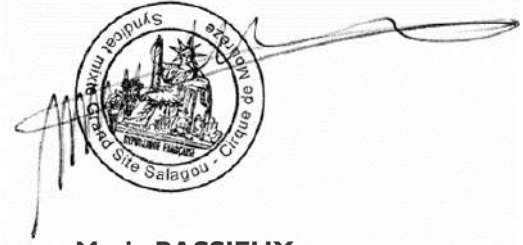
Le Comité Syndical,
Le rapporteur entendu,
Après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des membres présents et représentés,

DECIDE de valider le budget supplémentaire 2022.

AUTORISE la Présidente à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

**Pour Extrait Conforme,
A Liausson,
Le 24 mai 2022**

La Présidente

A circular official stamp of the 'Syndicat Mixte de la Région de la Grande Site Salagou - Cirque' is visible. The stamp features a central illustration of a landscape with a church and a windmill, surrounded by the text 'Syndicat Mixte de la Région de la Grande Site Salagou - Cirque' and 'REPUBLIQUE FRANÇAISE'. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

Marie PASSIEUX

